

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.221 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - JEUDI 13 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 6 fr. 9 fr. 12 fr.
Autres départements et Algérie..... 8 fr. 11 fr. 15 fr.
Etranger (Union postale)..... 10 fr. 13 fr. 17 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 3 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 2 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Reprise des Affaires

Les nouvelles qui nous parviennent indirectement d'Allemagne continuent à nous montrer les populations de l'empire travaillées par des mécontentements et des inquiétudes de plus en plus graves. Une dépêche d'hier assure que l'agitation en faveur d'une paix prochaine prend en Allemagne un caractère de véritable conspiration et que, si l'on en croit les renseignements apportés par un commerçant suisse retour de Berlin, on a l'impression d'assister aux préliminaires d'une grande révolution. Les protestations populaires se donneraient libre cours en des meetings tenus malgré la surveillance policière et où le militarisme prussien serait l'objet des plus violentes attaques.

Assurément, il ne convient pas de prendre à la lettre de telles indications, ni toutes celles du même genre qui nous arrivent d'outre-Rhin par l'intermédiaire des pays neutres. Mais un fait semble indéniable : C'est à savoir que, au fur et à mesure que la guerre se prolonge et que les symptômes de l'usure militaire allemande se multiplient, le malaise s'aggrave à l'intérieur de l'empire. Sur ce point, tous les plus sérieux indices et tous les témoignages les moins suspects concordent. Parallèlement à l'usure des forces allemandes sur tous les fronts où elles se trouvent engagées, il y a dans tout l'empire une usure économique qui a créé une situation intérieure très difficile, très pénible, très dangereuse. Les populations souffrent de plus en plus durement de cette situation qui les expose à toutes sortes de gênes, à toutes sortes de privations et de souffrances. C'en est décidément fini de l'orgueilleuse assurance des premiers temps de la guerre. Voici l'heure des déceptions et des déceptions. Voici l'heure où les Boches se demandent si, en dépit de toutes les victoires qu'on leur claironne aux oreilles du matin au soir, il leur sera possible de tenir jusqu'au bout.

En revanche, chez nous la situation économique apparaît comme relativement satisfaisante. Certes, nous aussi nous souffrons de toutes les pertes que la guerre provoque et de toutes les entraves qu'elle suscite au travail de la nation. Mais il est incontestable que nous « tenons » mieux que nos ennemis. Et on en trouve une nouvelle preuve après tant d'autres dans l'exposé que notre administration des Finances vient de publier, exposé donnant la situation du recouvrement des impôts directs et monopoles pendant le mois dernier, c'est-à-dire pendant le dix-septième mois de la guerre.

Le tableau où sont indiqués les rendements par catégories d'impôts montre pour le mois de décembre 1915 une plus-value de 78.251.000 francs par rapport au mois de décembre de l'année précédente. Le produit des impôts et revenus indirects en décembre 1915 s'est en effet élevé à 289.630.000 fr. contre 211.379.000 francs seulement en décembre 1914, ce qui représente une plus-value d'un peu plus de 37 0/0. L'amélioration des recouvrements, explique la note du ministère des Finances, est particulièrement sensible pour l'enregistrement, en ce qui concerne les droits sur les ventes d'immeubles et les droits de timbres d'effets de commerce, de quittances et d'actes, c'est-à-dire des droits en relation directe avec la vie économique du pays. La même tendance à la reprise de l'activité commerciale se révèle à l'examen des produits de douanes dont le rendement s'est trouvé par ailleurs notablement amélioré par le rétablissement des droits sur les céréales. Enfin, certains recouvrements sur contributions indirectes ont sensiblement progressé, notamment les recettes sur les droits de transport par chemins de fer et sur les droits somptuaires. On voit par ces chiffres que la plus-value constatée représente un excellent indice pour la situation économique de la France.

Le ministère des Finances nous fait connaître encore que, pour l'ensemble des douze mois de 1915, le produit des impôts et revenus indirects s'est élevé à la somme de 3.084.483.300 francs, en diminution de 199.683.000 fr. soit 4,33 0/0, sur les résultats de l'année 1914 qui n'a été affectée que pendant cinq mois par la guerre. La constatation n'est-elle pas rassurante ? Elle atteste que nous tendons de plus en plus vers la normale.

Même en faisant à l'égard de ces indications optimistes officielles les réserves nécessaires, même en tenant compte de ce point très important, à savoir que les achats que nous sommes obligés d'effectuer au dehors doivent constituer une des raisons essentielles de la plus-value constatée, il n'en reste pas moins que les chiffres publiés sont la preuve d'une sérieuse reprise des affaires chez nous. Et cette reprise est constante depuis quelques mois déjà. Il faut souhaiter qu'elle se poursuive et qu'elle aille en s'accroissant dans l'intérêt de la prospérité économique du pays, c'est-à-dire dans l'intérêt de la victoire.

Il est certain en effet que la prospérité économique de la France, et d'une façon plus générale la prospérité économique des pays alliés, est une des conditions de cette victoire. De même que

les armées tiennent sur la ligne de feu, il faut que les nations tiennent à l'intérieur. C'est grâce aux ressources que les pays peuvent réaliser chacun dans leur sphère que l'on soutient et que l'on peut espérer activer l'effort de ceux qui se battent. Loin de nous, assurément, la pensée de comparer des mérites qui ne sont pas comparables ! Le labeur de ceux de l'intérieur n'est qu'humble et médiocre besogne en regard de l'héroïsme de tous ces valeureux combattants. Mais cette humble et médiocre besogne est une besogne nécessaire, et le devoir des pouvoirs publics est de l'encourager et de la faciliter dans toute la mesure du possible.

Souhaitons qu'on s'applique à le faire avec une intelligence de plus en plus clairvoyante et avec des soins de plus en plus pressés. La création des Comités consultatifs d'action économique à laquelle M. Thierry vient de procéder dans les diverses régions du pays procède manifestement de cette volonté de favoriser un peu partout, au développement du mouvement industriel et commercial. Il importe d'autre part que l'on ne néglige aucun effort pour favoriser dans les campagnes l'exécution de ces travaux agricoles qui constituent l'une des sources les plus précieuses de notre richesse nationale. Par tous les moyens, et surtout par les plus actifs, par les plus énergiques, par les plus efficaces, efforçons-nous d'augmenter la prospérité industrielle, commerciale et agricole du pays afin d'élargir et de fortifier nos chances de victoire !

CAMILLE FERDY.

Si la Roumanie était intervenue...

Sous ce titre : l'Instant de Lemberg, M. Nicolas Filippesco, ancien ministre de la Guerre de Roumanie, vient de publier une étude stratégique, dans laquelle il s'efforce de démontrer que par rapport à la situation actuelle, l'intérêt de l'intervention roumaine diminue progressivement, tandis qu'augmentent sans cesse les difficultés que son pays aurait à surmonter. M. Nicolas Filippesco entend ainsi réduire à néant les accusations de ceux qui ont pu croire qu'il voulait, par goût d'aventures, lancer la nation dans un conflit.

Mais si, au mois d'octobre 1914, l'armée roumaine était entrée en lice, quelles eussent été les conséquences de son intervention ? A cette époque, en France, l'offensive allemande était arrêtée sur le front serbe, l'armée du roi Pierre était au seuil de Sarajevo et sur le front oriental, la situation s'était stabilisée au profit des Russes. Alors, l'armée roumaine, mobilisée le 23 août (vieux style), veille de la prise de Lemberg, pouvait sans avoir rencontré grande résistance, arriver le 10 octobre devant le fleuve Tisza, et là, se battre, se battre, se battre, en face de Budapest et de ses forts, en coopération avec l'armée russe sur le flanc et les derrières de l'armée autrichienne.

Les Allemands eussent été dans la nécessité de renforcer davantage le front occidental, ce qui permet de supposer que l'offensive française sur la Marne eût pu se développer plus loin, dans des conditions favorables.

Le passage des Carpathes, qui constituait pour les Russes la grande difficulté, devenait alors, dans les conditions envisagées, dans la Galicie orientale. L'armée principale autrichienne déjà battue à Rawa-Ruska et rejetée en arrière sur Cracovie se serait trouvée encore plus démorale. Son encerclement à Cracovie eût été complétement désorganisé.

Le menaçant d'une occupation, peut-être l'occupation de la capitale hongroise, pouvait, par la consternation qu'elle aurait pas manqué de produire, avoir les conséquences les plus sérieuses sur le développement ultérieur des opérations.

L'armée autrichienne eût été sinon tout à fait désorganisée, au moins profondément démoralisée, et toute la région sud-est de la Russie eût été gagnée.

La répercussion de ces événements dans les Balkans eût été des plus favorables pour les Alliés.

n'évaluant qu'à 500.000 l'armée roumaine opérante, et à 250.000 les contingents tirés par les Autrichiens des territoires peuplés par les Roumains que l'armée roumaine aurait occupés et qui seraient restés aux Alliés, le rapport des forces entre belligérents se serait modifié d'un million d'hommes environ en faveur des Alliés.

La situation sur le front oriental eût été complètement changée et la Roumanie au lieu d'être encerclée, eût non seulement joué à la tête des Etats balkaniques un rôle décisif dans la réalisation de son unité nationale, mais encore écrit la page la plus glorieuse de la guerre européenne.

529^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 12 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Aucun événement important à signaler au cours de la nuit, sauf entre Argonne et Meuse, où nos batteries ont dispersé des groupes de travailleurs ennemis dans la région de Malancourt.



CARTE DU MONTÉNÉGR

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le « Tafna » échappe à un sous-marin

Les rescapes du « Glengyle » arrivent à Marseille

Nous avons reçu hier matin le télégramme suivant :
Madrid, 12 Janvier.

On a reçu à Soler (Iles Baléares) un télégramme sans fil du vapeur *Tafna* demandant du secours et ajoutant qu'il était poursuivi par un sous-marin.

Un second télégramme parvenu à Barcelone postérieurement annonce que le *Tafna* a pu échapper à son poursuivant et qu'il a perdu de vue le sous-marin.

Le *Tafna* étant arrivé à Marseille hier soir à 4 heures, nous nous sommes rendus au môle A, où le navire devait être amarré. Dès que la libre pratique eût été accordée au navire, nous avons vu le commandant Gentile qui nous a reçu avec sa bonne grâce et son sourire habituel.

« Mais, nous avez encore échappé à un sous-marin ?
— Parfaitement.
— Ça fait la seconde fois.
— Mais ce fut moins tragique que la première.

Le commandant Gentile faisait allusion à la traversée qui se termina par l'arrivée à Marseille du *Tafna*. Le 25 novembre, le paquebot fut rencontré par un sous-marin allemand qui le canonna ; le vapeur doubla de vitesse et, grâce au mauvais état de la mer, put échapper à la canonnade et à la torpille.

Mais, au cours d'une panique, trente-cinq hommes parmi lesquels six membres de l'équipage se perdirent.

« Et puis, on s'aperçut que la chose n'avait rien de bien terrible et qu'à part le fermement prématuré des cafés, à laquelle on s'habitua très vite, rien n'était changé. On ne vit même pas de patrouille. Les Marcellais purent donc aller à leurs affaires, sortir le soir, se promener de nuit absolument comme si l'état de siège n'eût pas existé.

« C'était là une mesure de précaution d'ailleurs prévue, qui faisant passer les pouvoirs aux mains des autorités militaires, aurait facilité le rétablissement de l'ordre dans le cas où celui-ci eût été troublé.

« Et, à la déclaration de guerre, l'état de siège fut proclamé à Marseille, ainsi que sur toute l'étendue du territoire français.

« Mais, nous ne nous trouvons en présence de cette situation : l'état de siège n'existant plus, notre vie locale est beaucoup moins libre que lorsqu'il y était.

« Allez donc expliquer cela.

« Hier soir, à en lieu en présence d'un nombreux public, une conférence au Grand-Théâtre. Après un discours de M. Marraud, président de section de la Ligue coloniale, M. Baudin, ancien ministre, a dit que touchant l'Amérique du Sud il a été reçu d'une façon extrêmement sympathique. Il a ajouté que les Comités continueraient l'œuvre commencée, mais que malheureusement le Français est trop casanier et que par suite de notre indifférence, les Allemands ont rempli le monde de leurs organisations.

« Il faudra changer tout cela après la guerre, dit M. Baudin : celle-ci sera victorieuse mais il faudra établir autour de l'Allemagne un cercle de fer ; ce n'est pas la paix diplomatique qui fera faire ; cette race abominable et cruelle ne peut pas recouvrer la liberté entière ; les traités avec des gens qui ont fait des châtiments n'auraient aucune valeur ; c'est une paix de surveillance que nous devons imposer aux Allemands ; ce sera la paix armée et la paix forte.

« M. Baudin demanda à ses auditeurs de réfléchir à cette chose dans les milieux. Revenant sur ce qu'il a dit à la Chambre de Commerce, M. Baudin déclare que la guerre économique n'est pas moins importante que l'autre. Il termine en proclamant sa foi dans la victoire finale qui sera due à la science de nos chefs et à la vaillance de nos soldats.

LA GUERRE

Le Monténégro va subir le sort de la Serbie

Les succès russes en Bukovine sont des plus importants

Paris, 12 Janvier.
Le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

LA SITUATION

Paris, 12 Janvier.
Un des organes les plus influents d'Italie souligne, avec une force singulière, le danger de l'avance autrichienne sur les rives de l'Adriatique et l'intérêt supérieur qu'il y a de barrer la route à l'ennemi héréditaire.

Le gouvernement de Rome s'est distingué, depuis le début de la guerre, par une politique de fermeté et de clairvoyance qui fait de la diplomatie italienne la première de l'Europe. La gravité de la situation, sur laquelle notre confrère appelle son attention, ne saurait lui échapper, ni le laisser indifférent. J'ai dit, hier, que la prise du mont Lovcen par les Autrichiens était un événement considérable, en ce sens qu'il mettait l'existence du Monténégro en péril.

Les plus grands organes de l'opinion européenne le proclament aujourd'hui. Il est agréable de constater que l'Italie admet la nécessité d'intervenir énergiquement, ainsi que l'exige son intérêt le plus impérieux.

Sur le front russe, les dernières nouvelles indiquent que les Allemands se retirent dans les provinces baltiques de la Dvina et de Kovel.

Au Sud, dans la contrée galicienne, nos alliés ont infligé des pertes énormes aux Autrichiens qui tentaient de reprendre leurs positions perdues autour de Czernowitz.

Du côté de Salonique, la concentration des forces ennemies, en vue d'une attaque de nos positions, serait terminée. Le maréchal Mackensen aurait réglé tous les détails de l'opération, qu'il eût été rapide et décisive.

« Une échec pourrait compromettre irrémédiablement le prestige allemand en Grèce et en Roumanie.

« Il y a longtemps que l'on nous dit ces choses, et l'ennemi demeure toujours inactif, nous permettant ainsi de nous fortifier plus solidement, ce qu'il ignore pas.

« C'est donc qu'en tre son désir et ses moyens de réalisation il y a un abîme, et cet abîme, rien ne le comble. L'ennemi pourra avoir encore des succès passagers sur les théâtres secondaires. Le jour venu des opérations décisives sur le front principal, il ne résistera pas à la poussée des Alliés. L'échec de sa dernière tentative en Champagne l'atteint incontestablement, une fois de plus.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Duel d'artillerie sur la ligne de Doiran
Athènes, 12 Janvier.

On mande de Salonique que pendant toute la journée on a entendu la canonnade sur la ligne de Doiran.

On pense qu'il s'agit d'un duel d'artillerie, mais on n'en a pas confirmation.

Selon un communiqué de l'état-major allié, au cours de la dernière incursion des aviateurs allemands, deux taubes sont tombés dans la zone occupée par les Alliés.

Avec ou contre la Grèce, les Allemands ont la prétention de nous chasser de Salonique
Rotterdam, 12 Janvier.

Le correspondant du « Nieuwe Rotterdamse Courant » à Sofia télégraphie que le maréchal Mackensen est arrivé la semaine dernière dans la capitale bulgare, et y a réglé tous les détails de l'expédition contre Salonique.

Les Empires du centre et leurs alliés entendent forcer la Grèce à se ranger à leurs côtés.

On a décidé que les troupes de l'Entente doivent être chassées du territoire grec à tout prix, et avec le concours des troupes turques et bulgares, que cela plaise ou non au gouvernement d'Athènes.

L'Armée allemande d'aujourd'hui

Ceux qui sont faits prisonniers
Lyon, 12 Janvier.

Un convoi de prisonniers allemands a passé aujourd'hui en gare de Troyes. Ils appartenant aux jeunes classes qui viennent d'être levés. Quelques-uns n'avaient fait qu'un séjour de 3 semaines dans les dépôts quand ils ont été envoyés sur le front.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais
Londres, 12 Janvier.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :
Nuit calme.
L'artillerie a manifesté aujourd'hui une grande activité des deux côtés dans les parages de Hultsch et d'Ypres.

Le feu de notre artillerie, combiné avec celui des mortiers de tranchées et jet de granades, a obtenu des résultats particulièrement efficaces près d'Armentières et de Saint-Eloi.

EN CHAMPAGNE
L'échec de l'offensive allemande
Paris, 12 Janvier.

Le Daily Mail donne, sur l'échec de l'offensive allemande, les renseignements suivants :
Pour se rendre compte combien l'ennemi a échoué dans ses plans, il faut se dire que cette action, commencée dimanche par un feu d'artillerie formidable, sur plusieurs kilomètres, devait être un grand coup destiné à effacer le pénible souvenir de sa défaite dans la même région en septembre dernier.

Les généraux du Kaiser avaient massé leurs troupes pour une percée. Dans un secteur seul, trois nouvelles divisions avaient été amenées avec des canons, des cylindres à gaz empoisonnés et tous les autres accessoires qui accompagnent un grand assaut allemand.

Dimanche, les canons de l'ennemi tonnaient pendant dix-sept heures tout le long de la ligne française, de Saint-Hilaire à Villers-Tourbe. Il était clair que les Allemands voulaient attaquer simultanément le long de toute la ligne, mais l'artillerie française répondait avec tant d'énergie et de promptitude, que non seulement elle ralentit le tir de l'ennemi, mettant hors d'action plusieurs batteries, mais que, par un véritable rideau de feu, elle empêcha les colonnes d'infanterie de quitter leurs tranchées pour se joindre à l'attaque.

Le bombardement allemand était plus violent que jamais, et les bombes asphyxiantes furent largement employées.

Lire à la 4^e page

Le Mystère de la Maison d'Autel

savant apparemment de lancer leurs troupes à l'assaut. Mais ils n'y parvinrent qu'au face de la Fifth-Avenue et de Fustellierbluff. Ils furent complètement repoussés par un bataillon de Stahlführer qui infligea de fortes pertes en tués et blessés.

Les avions rapportent que, sur le flanc gauche, le tir des pièces de marine fut pointé d'excellente sorte, et que les Turcs furent submergés de pertes considérables.

La nuit du 7 au 8, fut belle. L'évacuation et les opérations se poursuivirent dans le calme, avec succès.

La journée du 8, fut également belle, avec une brume qui dura jusqu'à 4 heures. A ce moment, le temps devint subitement fort mauvais, et à 11 heures, le vent atteignait une violence de 35 milles à l'heure.

A partir de minuit, on pouvait tout juste employer les jetées et les chalands, mais il était impossible de procéder à l'embarquement des troupes à bord des contre-torpilleurs. Le long des navires coulés près de la place, parce que la mer emportait les passagères les plus riches.

A la plage de Gully, l'embarquement fut impossible. Un chaland y échoua, et les troupes furent arrêtées à pied jusqu'à la plage pour s'embarquer.

En dépit de ces difficultés, le programme fut exécuté aux deux plages W. et Y. à 2 heures 30, et les troupes de la plage de Gully, ainsi que les détachements de service des plages, étaient embarqués à 4 heures du matin.

Un sous-marin fut signalé à 9 heures au large du cap Helio, et fut tiré à vue.

L'artillerie turque n'avait presque pas tiré de la nuit.

Lorsque l'évacuation fut terminée, tous les entrepôts d'approvisionnement furent incendiés simultanément, par le moyen d'un cordon Blackford. A ce moment, les Turcs lancèrent des feux rouges tout le long de leur ligne et bombardèrent violemment nos plages et les tranchées de deuxième ligne.

Les feux rouges continuèrent pendant une heure et demie, dans le bombardement se poursuivit jusqu'à la fin du jour.

La marine française, qui a grandement aidé pour embarquer nos bêtes, a exécuté de son côté l'embarquement des contingents français.

Les forces anglaises sont réparties entre l'Egypte et les Balkans.

Athènes, 12 Janvier. On annonce officiellement que les 70.000 Anglais qui occupaient la baie de Suva, aux Dardanelles, ont été transportés en partie en Egypte et en partie dans les Balkans, pour y renforcer le corps d'expédition.

Les Turcs craignent un retour des Alliés.

Zurich, 12 Janvier. Suivant la Nouvelle Presse Libre, de Vienne, on croit dans les milieux diplomatiques de la capitale autrichienne que 60.000 Turcs resteront dans le périmètre de Gallipoli, pour prévenir un nouveau débarquement, et que le reste de l'armée, soit 40.000 hommes, prendra part à l'attaque contre Salonique.

Un aveu autrichien.

Genève, 12 Janvier. Au sujet de l'évacuation de Seddul-Bahr, exploitée en général par la presse allemande comme un succès militaire, le *Pester Lloyd* reconnaît que la décision prise par l'Entente a été, au point de vue militaire, absolument logique.

L'expulsion des Consuls ennemis.

Le représentant de l'Autriche à Salonique oppose une vive résistance.

Zurich, 12 Janvier. La *Neue Freie Presse*, donne des détails sur l'arrestation des consuls à Salonique. Le consul autrichien aurait opposé une vive résistance.

La coopération russe.

L'escadre russe bombarde le port de Varna.

Athènes, 12 Janvier. L'escadre russe de la mer Noire a lancé cinquante obus sur le port de Varna.

L'opinion publique, en Bulgarie, en a été vivement impressionnée.

En Serbie.

Les Allemands ont enlevé toute la population civile.

Salonique, 12 Janvier. Une délegation des réfugiés serbes est venue montrer les lettres reçues de leurs parents restés en Serbie. Ces lettres annoncent que les Allemands ont enlevé dans tous les villages les hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, et les ont emmenés en Allemagne, leur annonçant qu'ils seraient obligés de travailler dans les usines allemandes et même à la terre.

Les Allemands n'ont laissé en Serbie que les vieillards.

Un soldat bulgare tira sur le général Théodoroff.

Salonique, 12 Janvier. On mande de Monastir qu'un soldat bulgare des nouvelles provinces a tiré un coup de revolver sur le général Théodoroff.

La balle a été arrêtée par son lieutenant.

Le soldat a été immédiatement tué par un colonel bulgare.

Sous la boîte allemande.

Amsterdam, 12 Janvier. Un télégramme de Budapest annonce que le gouverneur allemand de la Serbie a publié une proclamation aux Serbes de Serbie, leur recommandant de toute activité politique. Toute tentative de révolte serait sévèrement réprimée.

En Grèce.

L'inquiétude du gouvernement.

Londres, 12 Janvier. Actuellement, télégraphie le correspondant du *Daily Mail* à Athènes, on traverse en Grèce une période d'attente. La déclaration du roi disant que les Bulgares seront autorisés à passer en territoire grec pour suivre la campagne, n'a pas fait naître beaucoup d'émotion, tout le monde, et le roi même que personne, sachant que ce qui se produira à l'arrivée des Bulgares dépend entièrement de l'armée grecque dont l'attitude ne peut être garantie ni par le gouvernement ni par le roi.

Entre temps, le gouvernement voudrait déclarer l'état de siège, mais il est effrayé par ses conséquences. Les soldats et marins qui sont allés voir M. Venizelos, le jour de sa fête, ont été arrêtés et évacués d'Athènes. Nombre de personnes ont été poursuivies et accusées de lèse-majesté pour avoir critiqué la politique de la Couronne. M. Skoulioudis, et non le roi, est responsable de cette décision. L'amiral Kondouriotis, ministre de la Marine, voudrait quitter son poste qu'il ne garde que par la volonté du roi.

Un complot bulgare en Macédoine.

Turin, 12 Janvier. La *Gazzetta del Popolo* écrit : « Ces jours derniers, à Kikis (Koukouchi), en Macédoine, un complot bulgare a éclaté accidentellement, tuant un Bulgare. La police, mise en éveil, perquisitionna dans plusieurs maisons bulgares et y trouva de nombreuses bombes.

On dit ainsi la preuve qu'un complot avait été organisé pour provoquer un mouvement insurrectionnel contre la domination grecque d'accord avec le mouvement bulgare. Une fois que l'insurrection se serait produite, les troupes bulgares auraient pénétré

en territoire grec. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le Congrès hellénique de Paris.

Athènes, 12 Janvier. Les commentaires des journaux sur le Congrès hellénique qui vient de se tenir à Paris se ressentent des préférences politiques de chacun d'eux.

L'Embros estime que le premier devoir de ce Congrès aurait été de se réunir dans une ville neutre, et non pas dans la capitale d'un Etat belligérant.

« Si le but du Congrès était d'exprimer la sympathie hellénique pour le peuple français, la manifestation était superflue, puisque les sympathies de l'Hellade se sont affirmées d'une manière solennelle lors du séjour que fit à Athènes M. Denys Cochin. »

Le journal considère qu'il n'est pas possible à un Grec résidant à Paris de juger de loin les choses plus sagement que le roi, le gouvernement et le peuple, « absolument d'accord, dit-il, sur la voie à suivre actuellement. »

La presse vénétzélienne estime, au contraire, que les Hellènes de l'étranger ont parfaitement le droit de se prononcer sur la situation politique de leur pays, auquel ils ont donné largement leur sang et leur argent.

« La *Nea Hellas* écrit : « Les Grecs de l'étranger ne peuvent pas partager une politique qui tient éloigné de pouvoir un homme d'Etat vers lequel le peuple hellène porte toute sa foi et sa confiance. »

Le transfert de l'Armée serbe dans l'île de Corfou.

Une note des ministres de l'Entente à la Grèce.

Athènes, 12 Janvier. Les ministres des puissances alliées ont remis, hier, la note suivante au gouvernement hellénique :

« Les gouvernements alliés ont chargé leurs représentants à Athènes d'exposer au gouvernement hellénique qu'ils considéraient comme un devoir de stricte humanité de transporter, le plus tôt possible, une partie de l'armée serbe sur un point voisin de la côte albanaise où elle se trouve actuellement, afin de sauver ces soldats héroïques de la famine et de la destruction, et, après une étude minutieuse des conditions dans lesquelles cette évacuation devait être réalisée, les gouvernements alliés ont reconnu que seule, l'île de Corfou, pourrait offrir les facilités nécessaires au point de vue de la santé des troupes serbes, de la rapidité et de la sécurité du transport, ainsi que des commodités du ravitaillement. »

« Ils ont pensé que la Grèce ne saurait s'opposer au transfert à Corfou des Serbes qui sont ses alliés et qui ne feront qu'un bref séjour dans cette île, où la population les accueillera certainement avec la sympathie qui leur est due. »

« Il ne s'agit à aucun degré d'une occupation. »

Toutes garanties ont été données à ce sujet au gouvernement hellénique, aussi bien pour Corfou que pour les autres parties du territoire grec dont les troupes anglo-françaises ont dû se servir momentanément depuis le commencement de la guerre actuelle.

En Roumanie.

Le ministre d'Allemagne rappelé à Berlin.

Bucarest, 12 Janvier. Le ministre d'Allemagne est parti pour Berlin en congé de trois semaines.

Ce départ donne lieu à des interprétations diverses.

Sur le Front monténégrin.

Retour du président du Conseil à Cetigné.

Scutari, 12 Janvier. En raison de la gravité des événements, M. Lazare Mouchekovitch, président du Conseil monténégrin, qui était venu à Scutari pour conférer avec le gouvernement serbe, est reparti pour Cetigné.

La gravité de la situation.

Paris, 12 Janvier. On mande de Rome à la Liberté :

« Il serait puéril de se leurrer sur la situation militaire du Monténégro. Elle est grave. Le mont Lovcen est probablement occupé à l'heure actuelle. »

« Les soldats du roi Nicolas ont opposé une résistance héroïque, mais ils ont dû finalement reculer devant le nombre. »

« Le corps diplomatique est en grand, et ils sont mal ravitaillés. »

« Le président du Conseil monténégrin a quitté précipitamment Scutari, pour se rendre à Cetigné, afin de prendre des dispositions en vue d'une évacuation dans la nécessité va s'imposer, le mont Lovcen n'étant qu'à dix kilomètres de la capitale. »

« Dans ce dernier malheureux accident, des secours rapides et habilement organisés ont permis de sauver la presque totalité de l'équipage et des personnes qui se trouvaient à bord de l'*Adriatic*. L'équipage tout entier du *Brindisi* et plus de la moitié des personnes étrangères embarquées sur ce steamer. »

« Quatre avions autrichiens survolent Rimini. »

Rimini, 12 Janvier. Aujourd'hui après-midi, quatre avions autrichiens ont survolé Rimini. Les bombes n'ont eu aucune victime.

Les dégâts matériels sont légers.

Un des avions fut abattu par l'artillerie de marine et tomba à la mer.

En Allemagne.

La maladie du kaiser.

Rome, 12 Janvier. Selon les *Münchener Nachrichten*, de Bülow, avec la princesse, a quitté la Suisse et a traversé l'Allemagne.

D'après une inscription d'un membre de la famille Hinghetti de Campo Reale, de Bülow serait précipitamment appelé à Berlin, à cause de la maladie du kaiser.

Le peuple veut la paix à tout prix.

Paris, 12 Janvier. Un de nos confrères dit à un commerçant suisse est revenu récemment de Berlin et a déclaré que l'agitation en faveur d'une paix prochaine prend en Allemagne un caractère de véritable conspiration.

« Les factums sont glissés la nuit sous les portes des maisons. Des meetings ont lieu et pour déjouer la surveillance policière ils se tiennent, malgré les rigueurs de la saison en plein air. Dans les environs de la capitale certains de ces meetings ont réuni jusqu'à 15.000 auditeurs. Le militarisme prussien y est l'objet des plus violentes attaques. Le kronprinz et, en particulier, affirme l'informateur, assistent aux préliminaires d'une grande révolution. »

Les Etats-Unis et la Guerre.

L'opinion de l'ex-président Roosevelt.

Chicago, 12 Janvier. M. Th. Roosevelt a télégraphié au Comité progressiste national que les Etats-Unis, depuis 15 mois, ont grandement manqué à leur devoir envers le peuple américain et envers les nations qui professent les lois de justice.

L'Amérique et la contrebande de guerre.

New-York, 12 Janvier. D'après le correspondant du *New-York Herald*, à Washington, on annonce au département d'Etat qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit suivant lequel le département serait sur le point d'envoyer à l'Angleterre une note énergique au sujet de prétendues vio-

lations des droits américains. Ce qui est vrai, c'est que le département prépare actuellement une note présentée contre l'extension de la liste de la contrebande de guerre par les belligérants. Cette note sera adressée à tous les belligérants, sans distinction.

En Turquie.

Le mouvement s'accroît contre les Allemands.

Genève, 12 Janvier. Une haute personnalité turque, de passage à Genève, a fait les déclarations suivantes :

« Si l'offensive allemande dans les Balkans est arrêtée, c'est parce que les Turcs ont ainsi décidé. A Constantinople, malgré tout, on n'aime pas les Allemands ni les Bulgares et on se méfie beaucoup d'eux. La Turquie ne veut pas que les Allemands aillent à Salonique, car elle connaît les procédés germaniques assez pour savoir qu'ils ne sont pas sujets de Guillaume installés dans ses villes, le canon seul pourrait les en déloger. Il faut également compter avec le mécontentement populaire. »

A Constantinople, le peuple commence à se plaindre et à regretter l'aventure dans laquelle il a été entraîné ; dans l'armée, il y a eu des rébellions ouvertes contre les Allemands. La situation est très tendue et la moindre faute pourrait provoquer une catastrophe. C'est pour des raisons semblables que la Turquie s'oppose à l'expédition allemande contre l'Egypte. Cette dernière a déjà entrepris que par des forces turques. On est absolument décidé, à Constantinople, à empêcher les Allemands de s'installer sur le canal de Suez. »

La Russie pourra continuer la guerre aussi longtemps qu'elle voudra.

Londres, 12 Janvier. Le correspondant du *Times* à Pétersbourg télégraphie au quartier général du front Sud-Ouest :

« Trois ou quatre millions d'habitants de la Galicie ont émigré vers l'Est pendant la retraite des Russes. Ils ont été conduits en lieues, au delà des armées du Sud-Ouest, par les soins et la prévoyance de l'état-major du général Ivanoff. »

« Ainsi, la Russie a reçu près de deux millions de nouveaux ouvriers, auxquels il faut ajouter les prisonniers de guerre. Grâce à eux, les industries et l'agriculture sont florissantes, alors que chez les ennemis se manifeste un manque de main-d'œuvre. »

« Parlant des ressources impuisables de la Russie, le général Ivanoff déclare que la Russie peut continuer la guerre aussi longtemps qu'elle le voudra. Nos services techniques s'améliorent constamment, dit le général, et notre production de munitions aura doublé en un an. Peu importe que la ligne de bataille s'étende car l'issue de la guerre sera dictée, non par l'occupation de territoires, mais bien par la destruction des armées et des ressources de l'ennemi. »

Les Allemands évacuent les provinces baltes.

Pétersbourg, 12 Janvier. Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Dvinsk annonce que les Allemands ont commencé à évacuer Ponevezh.

Dans les provinces baltes tout ce qui a de la valeur est transporté précipitamment dans des camions automobiles à Libau et à l'intérieur de l'Allemagne.

Les hangars de zeppelins ont également été démontés, et les appareils ont été transférés ailleurs.

La remise de la grand'croix de la Légion d'honneur au général Alexeïeff.

Pétersbourg, 12 Janvier. La remise au général Alexeïeff, chef d'état-major général russe, de la grand'croix de la Légion d'honneur, a été faite par le ministre de l'armée française, à donné lieu à une manifestation imposante.

« Le général Pau, en sa qualité de « vieux soldat français », dit-il, éprouva lui-même la poitrine du chef de l'état-major, la médaille des braves, en lui transmettant les saluts cordiaux du président de la République et du généralissime de l'armée française. »

« Profondément ému, le général Alexeïeff remercia chaleureusement le « représentant de la glorieuse armée alliée » et exprima, une fois de plus, son inébranlable confiance dans le succès final. »

Le Tsar part pour le front.

Tsarsko-Sélo, 12 Janvier. L'empereur est parti aujourd'hui pour le front.

La lutte en Bukovine.

Les Austro-Allemands ont eu 100.000 blessés.

Londres, 12 Janvier. On mande de Pétersbourg au *Daily Telegraph* :

« Selon des récits des prisonniers, les Austro-Allemands ont eu cent mille blessés sur le front de Bukovine. Les Allemands transférés dans les tranchées, déclarent même que les combats les plus acharnés en France ne peuvent pas être comparés avec la fureur titanique autour de Czernowitz. »

« Les combats ont été si acharnés que la lutte à Pourgariski, à six milles au nord de Czernowitz, donna une idée de l'opposition résolu que les Russes doivent combattre. »

« D'après les récits, les Russes ont eu de nombreux tués et blessés. Les Russes ont commencé à se retrancher au Sud-Est. Pendant les travaux de retranchement, des masses serrées ennemies ont fait l'assaut sur les hauteurs à un mille du village d'Alid, et exprimèrent des rafales de shrapnells, des batteries russes se sont répandues dans la plaine. »

« Après avoir traversé les trois quarts de la distance, l'ennemi a disparu dans un ravin où il reprit haleine et consolida ses rangs. »

« Dès sa sortie du ravin, l'ennemi rencontra le feu meurtrier des mitrailleuses et des fusils des troupes russes, qui le fanebrent en énormes masses, forçant les survivants à se retrancher dans le ravin. »

« Néanmoins, quatre autres tentatives d'avance furent faites par l'ennemi, et ce fut seulement lorsque les Russes, repoussant la cinquième, attaquèrent à la baïonnette, balayant entièrement tout le ravin, que les Allemands renoncèrent définitivement à tenter la reprise de la position perdue. »

Les Autrichiens évacuent Kovel et Wladimir-Wolinsk.

Londres, 12 Janvier. On mande de Pétersbourg au *Morning Post* que les Russes ont causé des ravages terribles dans les rangs des Autrichiens qui essayaient de reconquérir les positions perdues.

« A l'heure qu'il est, les Allemands et les Autrichiens évacuent avec une activité fébrile les immenses quantités de vivres et de munitions qu'ils avaient accumulées à Kovel et à Wladimir-Wolinsk. »

« Les poudrières de Kovel sont transférées à Cholm, et celles de Wladimir-Wolinsk à Sokal. »

Les Russes reçoivent sans cesse des troupes et des munitions.

Milan, 12 Janvier. Les journaux de Milan reproduisent de longues dépêches de source hongroise, qui contiennent des détails très intéressants au

sujet de l'offensive russe en Bukovine. Les Russes ont reçu, ces jours-ci, des renforts considérables, qui consistent surtout en régiments circasiens avec lesquels ils ont repris une offensive extrêmement violente.

« Des trains militaires chargés de troupes et de munitions arrivent continuellement sur la ligne de feu et de l'intérieur de la Russie. La lutte de l'artillerie ne ralentit pas un instant. On entend, de Kolomea, le roulement continu de la canonnade. »

LA GUERRE COLONIALE.

Les Allemands voulaient soulever les Arabes de l'Afrique du Nord.

Paris, 12 Janvier. Le *Petit Journal* reçoit de Turin :

« On télégraphie de Berne à la *Stampa*, d'après une dépêche de la *Gazette de France*, qu'une réunion a été tenue à Berlin dans le but de fomenter la révolte contre les autorités françaises en Algérie et en Tunisie, et de proclamer l'indépendance de ces deux pays. De nombreuses personnalités allemandes assistaient à la réunion, ainsi que des officiers turcs et des notables musulmans. L'assemblée était présidée par le cheik-salen-scorif de Tunis. »

En France.

Les « cinq sous » des permissionnaires.

Paris, 12 Janvier. M. Blaisot, député, vient d'adresser à M. le ministre de la Guerre la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre, »

« Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refuser à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements répréhensibles. »

« Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je prie donc de vous adresser, Monsieur le Ministre, mon vif regret et mon espoir que vous voudrez bien faire constater, devant la Chambre, le droit pour les soldats permissionnaires d'obtenir ce rappel. »

« Je vous signale le fait, Monsieur le Ministre, pour que vous puissiez y mettre bon ordre, et je vous prie, etc. »

A travers les Journaux.

Paris, 12 Janvier. La *Victoire*. — Au secours du Monténégro. — De M. G. Hervé.

« Nous avons déjà vu la conscience le martyre de la Belgique, de la Pologne russe et la Serbie. Allons-nous, avec la même sérénité, accepter l'écrasement du Monténégro ? »

« Quelqu'un s'occupe-t-il d'eux, parmi les Alliés ? Quelqu'un se préoccupe-t-il de savoir s'ils ont des vivres, s'ils ont des cartouches, s'ils ont un peu d'artillerie de campagne, s'ils ont certains vivres, s'ils ont des vêtements ? »

« Quelqu'un s'occupe-t-il de trouver des navires qui traitent les ravitaillement ? »

« La reine d'Italie est une princesse monténégrine. Nos amis d'Italie, qui sont à quelques heures du Monténégro, songent-ils à le secourir ? »

« On dit qu'il y a des Italiens au sud du Monténégro, en Albanie. Mais, au Monténégro même ? »

« Ne s'agit pas d'envoyer par là de grandes armées. Les armées autrichiennes qui menacent le Monténégro ne doivent pas être très considérables. Il ne faudrait pas beaucoup d'hommes pour remettre les Monténégrins à flot, ni sans doute beaucoup de munitions, mais encore faut-il y songer. »

« Nous n'avons pas eu trouver à temps les 100.000 hommes qui ont été envoyés en Serbie, nous avons eu à les trouver, mais nous sommes arrivés comme les carabiniers, avec un mois de retard. »

« Aujourd'hui, quel que, faite de 15 à 20.000 hommes, peut-être, nous sommes en train de laisser écraser les Monténégrins. »

« Mais que nous n'allons pas bientôt nous mettre à profiter de tant de cruelles leçons ? »

« On l'a nommé d'Italie à Dormez-vous ? »

Le Journal. — Saint-Brice :

« Pourquoi faut-il que dans cette cruelle épreuve les monténégrins de la Tcherno-gora ne trouvent comme leurs frères de Serbie, réduits à leurs seules forces ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

« Les Italiens voudraient, certes, les secourir. Comment n'auraient-ils pas conscience d'une menace qui les vise directement ? »

de M. Fossati, son goût éclairé, sa parfaite probité. Qu'il veuille bien mettre à la disposition du public ces précieux matériaux. Une telle fortune dont se féliciteront tous ceux qui s'intéressent aux belles choses.

Près de cinq cents internés français, vieillards, femmes, enfants, rapatriés d'Allemagne, sont arrivés hier matin, à midi 30, par train spécial, en gare de Marseille.

Originaires de la Meuse, des Ardennes, de l'Oise, de l'Aisne, ils avaient été conduits, le 25 décembre, à Gray-au-Pont, puis dirigés, une douzaine de jours après, sur la Capelle, Metz, Strasbourg, la Savoie. Tous se plaignaient des privations et des traitements odieux qu'ils subissent de la part des Allemands.

Après avoir été ravitaillés par les soins de la Préfecture, 90 d'entre eux ont été dirigés sur Cannes, 40 sur Antibes et 370 sur Nice.

La conférence de sir Thomas Barclay. — C'est demain vendredi, au Théâtre du Châtelet, à 4 h. 30,

L'Emprunt de la Victoire

Aux souscripteurs de l'emprunt de la Défense nationale devant se libérer pour le 1/3 de leur souscription avec de la rente 3 0/0 perpétuelle.

Il y a intérêt à rappeler à ces souscripteurs que suivant l'arrêté du ministre des Finances en date du 6 janvier 1915 :

La remise des titres de rente 3 0/0 perpétuelle et les versements en numéraire, s'il y a lieu, doivent être faits entre les 15 et 31 janvier 1915.

(Les souscripteurs se libérant au moyen de la rente 3 0/0 perpétuelle devaient donner, à la souscription, la moitié au moins en numéraire de la somme à verser, et le complément à apporter ultérieurement le 1/3 au plus, en rente 3 0/0 perpétuelle.)

On les souscripteurs peuvent-ils verser leur argent et remettre leurs titres de rente 3 0/0 perpétuelle ?

Pour les souscriptions versées chez un percepteur direct au Trésor (Caisse centrale, Trésorier général, Receveur des Finances, Percepteur) ou à la Banque de France : Libérer et donner les titres à la Caisse où a lieu la souscription.

Pour les souscriptions faites aux autres Caisse publiques (Caisse des Dépôts, Bureaux de Poste, Caisse d'Epargne, etc.) :

1° A Paris : Libérer et remettre les titres à la Caisse centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ;

2° En province : Libérer et remettre les titres chez le Receveur des Finances, si le bureau de Poste ou la Caisse d'Epargne est situé au chef-lieu d'arrondissement, et chez le percepteur de la commune, dans les autres cas ;

3° En Algérie, Tunisie, Pays de Protectorat : Libérer et donner les titres aux comptables du Trésor ou à la Banque de l'Algérie.

Les titres de rente 3 0/0 perpétuelle à remettre peuvent être de toute nature et de tout libellé.

Lorsque les titres sont grevés de charges spéciales, telles que : droit d'usufruit, droit de retour mentionné sur l'inscription, rentes remises en nantissement — ils devront être accompagnés du consentement de celui en faveur de qui a été instituée cette charge.

Il suffit de remettre ces titres 3 0/0 perpétuelle, en laissant à la signature sera légalisée par le maire de la résidence, ou certifiée par un notaire.

Dans le cas où le montant des titres 3 0/0 remis serait inférieur au montant à fournir pour la libération autorisée du 1/3 en rente 3 0/0 perpétuelle, il y aura lieu :

1° S'il y a excédent, à remettre ultérieurement un titre de rente 3 0/0 perpétuelle qui excéderait ;

2° S'il y a insuffisance, à verser par le souscripteur de 52 francs en capital par franc de rente manquant.

Utilité pour les souscripteurs se libérant avec de la rente 3 0/0 d'obtenir le détail de libération.

(Intérêt de retard.)

Les sommes dues et non encore versées au 31 janvier 1915 (en numéraire ou en titres) seront frappées d'un intérêt de 6 % l'an.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à leur honneur les noms :

De M. Louis-Marie Pelle-Desgranges, lieutenant d'état-major de la 20^e brigade coloniale, cité à l'ordre de l'armée, tué à l'ennemi le 23 septembre 1915, à l'âge de 36 ans.

De M. Victor Giboin, engagé volontaire, caporal au 41^e régiment d'artillerie, cité à l'ordre militaire de Beaufort le 30 décembre 1915, à l'âge de 18 ans.

De M. Charles-Henri Rebora, soldat au 11^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 13 décembre 1915, à l'âge de 45 ans.

De M. Marius-Gabriel Béanger, soldat au 5^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 septembre 1915, à l'âge de 21 ans.

De M. Vincent Furchu, tué à l'ennemi le 6 décembre 1915, à l'âge de 21 ans.

De M. François Grillot, d'Arles, soldat au 20^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 9 octobre 1915.

De M. Henri Dorhaec de Borne, soldat à la 1^{re} section d'intendance, à Moudros (Dardanelles), décédé à l'hôpital de cette ville, des suites d'une maladie contractée en service. Il était le fils de M. Dorhaec de Borne, avocat, ancien maire de Tarascon, ancien conseiller général.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles et doublement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Mobilisation de nouvelles classes italiennes

Sono chiamati alle armi per mobilitazione i militi di 1^a categoria delle classi 1892 e 1893 appartenenti all'artiglieria pesante campale, da costa e da fortezza di tutti i distretti del regno ed i militari delle classi 1887 e 1888 appartenenti all'artiglieria a cavallo di tutti i distretti del regno.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 17 décembre 1915 au 13 janvier 1916 aura lieu le vendredi 14 janvier de 9 heures à 16 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 5^e canton ;

la journée, choisissent parmi nos charmantes artistes leur reine.

Pour terminer la *Marseillaise* fut chantée par Mlle D. Reveret et reprise en chœur par nos soldats qui regagnèrent joyeux et contents leurs hôpitaux respectifs.

LA LOI DALBIEZ

Le Comité de défense des ouvriers métallurgistes de Marseille (Bourse du Travail), pour répondre aux nombreuses demandes et plaintes qui lui sont adressées, a décidé de constituer un comité de défense des ouvriers professionnels de la métallurgie, travaillant pour la Défense Nationale :

1° Salaires. — Une circulaire de M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre (Artillerie et Munitions) — circulaire corroborée par son discours au Congrès — prescrit que les ouvriers métallurgistes affectés dans les usines travaillant pour le compte de la guerre, doivent avoir le salaire normal payé dans la région.

Ainsi donc, ceux des camarades métallurgistes qui auront un salaire inférieur au leur, doivent signaler le fait au Comité.

Par contre, ils sont informés que, recevant leur salaire normal ils n'ont pas droit aux avantages spéciaux consentis aux militaires incorporés en raison de leur présence sous les drapeaux. Ils ne sauraient, par suite, prétendre aux permissions et congés réservés aux hommes appartenant à des formations militaires, ils ne bénéficient pas de la franchise postale, mais ils peuvent bénéficier, le cas échéant, des tarifs ouverts pour leur déplacement en chemin de fer.

2° Les hommes mobilisés dans les usines travaillant pour la guerre bénéficient de l'ensemble de la législation sociale et ouvrière applicable, d'une manière générale, à l'industrie en général. L'indemnité des accidents dont ils peuvent être victimes dans leur travail est uniquement réglée par la loi du 9 avril 1898 (sur les accidents du travail).

Ils doivent résider dans la localité où se trouve l'établissement auquel ils sont affectés, sans être soumis, toutefois, à l'obligation de faire un rapport de leur résidence pour s'absenter de cette localité, les jours de congé industriel régulier.

Ils ne peuvent quitter volontairement leur travail sans autorisation écrite du médecin de santé, en cas de maladie d'origine professionnelle constatée par le médecin désigné par l'autorité militaire.

Lorsqu'ils sont affectés à un établissement qui n'est pas leur résidence habituelle, ils ne sont pas tenus de résider dans ce lieu, à l'exception de ceux qui sont affectés à un établissement de la formation sanitaire ou par le corps de troupe auquel ressortit l'infirmerie.

3° Allocations. — La circulaire ministérielle indique que les ouvriers mobilisés dans les établissements travaillant pour le compte du département de la guerre, recevant leur salaire normal, leurs familles n'ont pas droit aux allocations prévues par la loi du 22 mars 1914. Exception doit être faite, toutefois, s'ils sont employés dans une localité autre que celle de leur résidence habituelle ; en ce cas, une délibération motivée de la commission spéciale pourra décider que tout ou partie de ces allocations leur sera maintenue.

En conséquence, il découle de ces prescriptions que l'allocation à la famille du mobilisé affecté à une usine en dehors de son domicile habituel doit être maintenue. La restriction apportée consistant en ce que l'allocation de la Commission spéciale, ne peut s'appliquer qu'aux ouvriers techniciens, spécialistes ou autres qui touchent un salaire élevé, n'est pas applicable aux ouvriers qui sont les derniers ceux qui n'ont que leur salaire normal qui — tout le monde sera obligé de le reconnaître — est à peine suffisant pour subvenir à leurs besoins de famille.

Il serait à souhaiter que les Commissions spéciales des allocations de guerre, qui interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

4° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers qui, en raison de cette mesure, sont obligés de quitter leur domicile pour aller rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions spéciales des allocations de guerre, qui interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

5° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

6° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

7° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

8° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

9° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

10° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

11° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

12° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

13° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

14° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

15° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

16° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

17° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

18° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

19° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

20° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

21° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

22° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

23° Les ouvriers affectés dans une usine de Marseille, travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre, car il ne peut se nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

Le ministre prit alors de graves proportions. De nombreuses gerbes de flamme s'élevaient de tous côtés, semant la terreur dans le voisinage. Fort heureusement, les pompiers, avec deux autos-pompes, sous les ordres du lieutenant L'éclair, parvinrent à éteindre les incendies en sauvegardant la raffinerie et soufre qu'ils réussirent à préserver, ainsi que la maison contiguë de l'immeuble sinistré qui fut entièrement détruite.

Les ateliers de M. Mondoux, l'entrepôt de M. Fugier, la fabrique de meubles de M. Frateschi n'étaient plus, une heure après, qu'un amas de ruines fumantes d'une gerbe de flamme illuminait par moment. Les planches de la courtoie avaient également brûlé. Mais le sinistre, après une heure et demie d'effort, fut circonscrit. Les pompiers continuèrent d'opérer le foyer jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Ils purent alors regagner leur casernement.

Les dégâts occasionnés par le sinistre sont importants. Pour MM. Mondoux et Fugier, ils sont évalués à 120.000 francs, et ils constituent une perte sensible pour ces industriels qui n'étaient pas assurés. Pour M. Frateschi, ils sont plus considérables ; mais, en l'absence de ce dernier, ils n'ont pu être évalués. Il faut, en outre, ajouter les dépenses pour le sauvetage de l'immeuble sinistré.

Il n'y avait pas eu, fort heureusement d'accident de personne, et les locataires de la maison sinistrée ont pu regagner leur domicile sans la moindre gêne. On n'a pu établir les causes de l'incendie. Une enquête est ouverte à ce sujet. — E. L.

Le Service militaire en Angleterre

Les ministres travaillistes retirent leur démission

Londres, 12 Janvier (Officiel). Les ministres travaillistes ont retiré leur démission.

Londres, 12 Janvier. C'est après-midi, M. Asquith a eu un entretien privé avec le groupe des députés travaillistes et la Commission exécutive nationale du parti travailliste au sujet du bill sur le service militaire.

A l'issue de la réunion, les députés et la Commission des travaillistes ont décidé de convoquer à Bristol, pour le fin de janvier, une conférence du parti travailliste pour discuter toute la question. Entre temps, ils ont décidé de continuer à soutenir les ministres travaillistes devant être retirés.

Le débat à la Chambre des Communes

Londres, 12 Janvier. C'est aujourd'hui, à la Chambre des Communes, le dernier jour des débats, en deuxième lecture, du projet sur la conscription.

M. Asquith, premier ministre, a déclaré que la Grande-Bretagne ne peut jouer son rôle dans cette guerre que si la Chambre adopte le bill, qui donne le moyen d'obtenir les combattants nécessaires d'une façon urgente.

M. Asquith déclare qu'il ne s'agit pas de convoquer à Bristol, pour le fin de janvier, une conférence du parti travailliste pour discuter toute la question. Entre temps, ils ont décidé de continuer à soutenir les ministres travaillistes devant être retirés.

Il espère que le monde ouvrier acceptera cette assurance.

Janis le gouvernement, en proposant le bill, a songé à fournir, soit aux patrons, soit aux ouvriers, des armes nouvelles pour des luttes industrielles intestines. Le gouvernement s'engage à faire, au moment de la discussion de cet article, tous les efforts pour sauvegarder les intérêts des patrons et ceux des ouvriers.

M. Asquith invite la Chambre à voter le bill en seconde lecture à l'unanimité. Cette unanimité en un pareil moment, dit-il, serait pour notre cause le plus puissant gage de victoire.

Les mineurs gallois contre le bill

Cardiff, 12 Janvier. Une conférence des délégués des fédérations de mineurs du sud du pays de Galles a eu lieu aujourd'hui à Cardiff. Elle s'est prononcée, par 62 voix contre 23, contre le projet de conscription.

Plusieurs délégués ont été d'avis de déclarer une grève générale de protestation sans plus ample discussion, mais, par contre, on a décidé de retarder la grève jusqu'après une consultation de tous les mineurs du Royaume-Uni en vue de s'assurer de leurs sentiments à l'égard de la conscription.

Les Débits de boissons et les Règlements militaires

M. le général Servière, commandant la 1^{re} région, a fait paraître au rapport de la 1^{re} région, la mesure de bienveillance suivante :

Un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés concernant la vente des boissons alcooliques aux militaires, ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

A l'égard de la mesure de bienveillance, la présente décision sera appliquée par tous les intéressés, et en prévision du nouvel arrêté que j'ai signé à la date du 7 janvier 1916, les débiteurs de boissons qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Il y aurait à la conscription de la 1^{re} région, un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés, et qui ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé de leur faire bénéficier de la mesure de bienveillance, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

Les établissements qui ont été fermés pour non-conformité aux arrêtés et consignés, sont priés de venir se faire inscrire au bureau de la conscription, dans la mesure du possible, avant le 15 janvier 1916.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 12 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Deux hydravions ennemis ont jeté huit obus sur Dunkerque, ne causant que des dégâts matériels insignifiants.

Au nord de l'Aisne, nos canons de tranchée ont bouleversés les ouvrages de l'adversaire à l'ouest de Soupir.

En Champagne, notre artillerie a bombardé efficacement les tranchées allemandes au nord de Maisons-de-Champagne, et à l'est de la butte de Souain.

En Argonne, les Allemands ont fait exploser à la cote 285 (Haute-Chevauchée), une mine qui a produit un vaste entonnoir, autour duquel un assez vif combat à la grenade s'est poursuivi toute la journée. Nous avons fortement organisé le bord sud de l'entonnoir.

Entre Argonne et Meuse, l'ennemi a tenté une attaque avec émission de gaz suffocants dans la région de Forges. Les mesures de protection voulues ont été prises en temps opportun, et nos tirs de barrage ont empêché l'ennemi de sortir de ses tranchées.

Sur les Hauts-de-Meuse, dans la région de Calonne, un tir de notre artillerie a provoqué une explosion et un incendie dans les tranchées ennemies et détruit deux ouvrages allemands dans le secteur de La Fecht.

Paris, 12 Janvier.

La Commission de l'Armée communique la note suivante :

C'est à tort qu'il a été dit que la Commission de l'Armée avait, dans sa dernière séance, voté des conclusions sur le programme de printemps. Elle a poursuivi aujourd'hui l'étude de ce programme, et elle continuera à son sujet M. le sous-secrétaire d'Etat dans sa séance de vendredi.

L'Action russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 12 Janvier.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Entre Olay et Eelk, un détachement allemand a tenté de franchir un cours d'eau, mais il a été dispersé par le feu de nos postes de garde.

Nos éclaireurs ont effectué de vigoureux reconnaissances près du lac de Kanger, en avant de Tchaouk et à l'est de Planknen, au cours desquelles ils ont engagé avec l'ennemi, supérieur en nombre, des corps-à-corps qui se sont terminés constamment à notre avantage.

Nos éclaireurs, dans la région du chemin de fer de Ponevieg, ont coupé deux rangs de réseaux de fils de fer et ont délogé les Allemands des tranchées à l'aide de grenades à main.

Sur le reste du front, aucun changement.

FRONT DU CAUCASE. — Sans changement.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 12 Janvier.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Sur tout le front de l'armée belge, on signale de l'activité de l'artillerie de part et d'autre, tout particulièrement dans la région au nord de Steenstraete.

Les Opérations navales sur les côtes belges

Londres, 12 Janvier.

Un supplément de la Gazette de Londres contient le rapport du contre-amiral Bacon sur les opérations effectuées sur les côtes belges entre le 22 juillet et le 19 novembre. Ce rapport dit notamment :

Le désir mentionner particulièrement l'assistance coréale qui m'a toujours été prêtée par le vice-amiral Faveaux, commandant la deuxième escadre légère de croiseurs, dont les navires de patrouilles, sous les ordres du commandant Caillaud, ont grandement contribué à protéger nos bâtiments de la danger d'une attaque de sous-marins. Je regrette en même temps d'avoir à dire que ces patrouilles ont perdu deux bâtiments, ainsi que plusieurs vaillants marins.

Le rapport mentionne également la perte de trois bâtiments anglais, le yacht armé *Sanda*, coulé par l'artillerie ennemie ; le chalutier armé *Great-Heart*, coulé par une mine, et le dragueur *Brighton-Queen*, coulé par une mine. Les pertes anglaises ont été, au total, de trente-quatre tués et 23 blessés.

